

## SERVICE PERISCOLAIRE DE LA VILLE DE BOULAY-MOSELLE ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS



### FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM et Prénom de l'enfant :					• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Date de naissance :		C1	asse fréquent	ée :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Etablissement scolaire :					
☐ Léon Krause	□ Les	5 Diablotins		Les Lutins	
Nom et adresse du représentar	C				
$\mathbf{N}^{\circ}$ de téléphone :	• • • • • • • • • • • •		•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
•		eignements s			
Nom du médecin traitant :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		T	él.:	
Allergie alimentaire (1)		□ oui		$\square$ non	
Précisez:					
Autres allergies (1)		oui		non	
Précisez:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••••			
P.A.I. (1)		oui		non	
Votre enfant est-il appareillé		oui		non	
Si oui précisez :  dentaire [  (1) Si l'état de santé de votre impérativement contact a			ı d'un Projet d'		
Joindre, dans tous les cas, la	photocopi	ie des dates de v	vaccinations (	carnet de santé d	le l'enfant)

Tout autre aspect relatif à la santé de l'enfant doit être impérativement signalé au moment de l'inscription et mentionné sur la fiche sanitaire de liaison.



## SERVICE PERISCOLAIRE DE LA VILLE DE BOULAY-MOSELLE ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS



# Inscription aux activités

RESTAURATION SCOLAIRE       Repas normal $\square$ végétarien $\square$ sans porc $\square$						
1 – Fréquentation régulière – cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)						
Lundi □ Mardi □ Jeudi □ Vendredi □						
2 – Planning 🗆 (à fournir 8 jours avant la fin du mois pour le mois suivant)						
Dans tous les cas préciser la date de début de l'inscription (obligatoire):						
ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE						
1 – Fréquentation régulière – cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)						
Lundi □ Mardi □ Jeudi □ Vendredi □						
→ Matin (avant l'école) □ 7 H 00 □ 7 H 30 □ 8 H 00						
→ Soir (après l'école) jusqu'à □ 17 H 00 □ 17 H 30						
□ 18 H 00 □ 18 H 30 □ 19 H 00						
2 − Planning □ (à fournir 8 jours avant la fin du mois pour le mois suivant)						
Préciser la date de début de l'inscription (obligatoire):						
MERCREDIS RECREATIFS						
1 – Fréquentation régulière – cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)						
Journée complète □ matin uniquement □ après-midi uniquement □ (9H00/12H00) (14H00/17H30)						
Heure d'arrivée : 7 H 00 □ 7 H 30 □ 8 H 00 □ 8 H 30 □ 9 H 00 □ 14 H 00 □						
Repas normal □ végétarien □						
Garderie Soir (après 17 Heures 30) jusqu'à $\square$ 18 H 00 $\square$ 18 H 30 $\square$ 19 H 00						
2 − Planning □ (à fournir 8 jours avant la fin du mois pour le mois suivant)						
Préciser la date de début de l'inscription (obligatoire):						

Pour les vacances scolaires, des inscriptions spécifiques seront réalisées avant chaque période de vacances.



### SERVICE PERISCOLAIRE DE LA VILLE DE BOULAY-MOSELLE ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS



#### Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

A défaut des représentants légaux indiqués en page 1, indiquez la (les) personne(s) majeure(s) ou frères et sœurs (dès le collège) habilitée(s) à récupérer l'enfant

NOM & Prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone		
	Fait à	, le		
	Signature:			